

Administration municipale · Rue de la Valle 19 · 2738 Court

032 497 71 10

contact@court.ch · www.court.ch

Heures d'ouverture:

Lundi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 00
Mardi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Mercredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé
Jeudi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Vendredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé

JOURNAL COMMUNAL

N° 14 | NOVEMBRE 2023

ÉDITORIAL

En avant toute !



*Chères lectrices,
chers lecteurs,*

Depuis plusieurs années, le Conseil municipal a fait de la formation au sein du personnel communal une priorité.

Un article sorti récemment fait un constat alarmant d'un manque de 30'000 personnes d'ici 2030 dans les administrations communales du pays. Le Conseil municipal estime qu'il est du devoir des entités publiques de contribuer, à tous les échelons, à la formation des générations futures.

En août 2024, nous aurons le plaisir d'accueillir pour la première fois un apprenti employé de commerce. Après la procédure habituelle, Monsieur Clément Grosjean, habitant de Court, a été choisi et nous nous réjouissons de collaborer avec ce jeune homme.

Monsieur Nolan Gran terminera pour sa part sa formation d'agent d'exploit-

ation à l'été 2024. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès pour sa vie professionnelle future.

Par le passé, le Conseil municipal avait engagé une personne avec des besoins particuliers pour un stage auprès de la voirie. Actuellement, c'est Monsieur Yéroucham Roth qui effectue un stage auprès du personnel technique par l'intermédiaire de l'Orif (Intégration et formation professionnelle).

Cette année, nous avons le plaisir d'avoir fêté deux diplômés au sein du personnel de l'administration municipale. Madame Christelle Neukomm, Administratrice des finances, a brillamment réussi son diplôme de Cadre en administration communale avec la meilleure moyenne cantonale et de sa promotion (5.5). Félicitations Christelle ! Elle continue sur sa lancée avec le Brevet fédéral qu'elle obtiendra sans aucun doute en 2024, ainsi que l'ensei-

gnement qu'elle suivra pour devenir formatrice d'apprentis. C'est elle qui sera responsable de la formation de Monsieur Grosjean dès août 2024.

Monsieur Bastien Eschmann, Secrétaire municipal, a réussi son Master en administration publique à l'Université de Lausanne. Son travail de mémoire, récompensé par l'excellente note de 6, les félicitations du jury et le prix du meilleur mémoire, avait pour thème : « De l'indépendance des Services parlementaires en Suisse ». Ce travail sera publié sous peu par l'Université. Quel succès après des heures de travail acharné. Félicitations Bastien !

Le Conseil municipal est fier de pouvoir former du personnel à tous les échelons et il remercie chaque collaborateur pour son investissement au sein de notre Municipalité.

Nathalie Schranz, Maire de Court



Point de rencontre d'urgence



Depuis le printemps 2021, le canton de Berne a décidé de mettre en place des points de rencontre d'urgence sur son territoire. En cas d'événement important ou de situation d'urgence, comme un séisme, de graves intempéries ou une panne de courant prolongée, les systèmes de communication pourraient être amenés à ne plus fonctionner. Les points de rencontre d'urgence (PRU) vont permettre de diminuer les conséquences pour la population en mettant à dispo-

sition du matériel de premier secours, des radios de communication, un groupe électrogène, etc.

Comme mentionné lors de l'Assemblée municipale de décembre 2022, la commune a collaboré avec la Protection civile du Jura bernois pour mettre en place un point de rencontre d'urgence. La matériel mis à disposition par le canton sera prochainement livré. Pour les communes de Court et Sorvilier, ce PRU sera déployé, en cas de besoin, devant le centre communal de Court (hangar



**POINT DE
RENCONTRE
URGENCE**

de la voirie). Il permettra donc de répondre aux besoins de la population en cas d'urgence.

*Fabien Müller,
Conseiller municipal en charge du dicastère «Sécurité et hygiène»*

Nouvel écrin pour Helios Precision SA



En mai 2022, Helios Precision SA a lancé la construction de son nouveau site à la route de Chaluet à Court. En août 2023, à peine un an plus tard, les employé-e-s ont pu rejoindre leur nouveau lieu de travail et ont commencé la production.

L'entreprise Helios Precision SA est plus que centenaire. Installés depuis son origine sur le site de Bévillard, ses locaux n'étaient plus adaptés au développement de son activité. Ainsi, lorsque son nouveau propriétaire acquit cette entreprise, il était évident pour lui que l'avenir d'Helios Precision SA se ferait ailleurs, mais toujours dans la région, savoir-faire précieux oblige.

La parcelle retenue pour ce bâtiment a l'avantage d'être située à proximité d'une sortie d'autoroute et possède une topographie idéale, réduisant considérablement les travaux de terrassement. La nouvelle bâtisse se caractérise par sa simplicité architecturale, avec des façades en métal et en verre qui lui confèrent une apparence moderne et intemporelle. Elle est organisée sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée abrite l'administration, le logement du concierge et une cafétéria orientée au Sud, sur la nature préservée. Les locaux techniques et de service sont, quant à eux, placés le plus à l'Est possible, enfoncés dans le terrain. Le premier étage est consacré à la transformation des pièces, avec une organisa-

tion optimisée par rapport aux anciens locaux. Le deuxième étage est complètement ouvert et occupé par les machines industrielles décolleteuses et autres machines à machines à cames. Au total, c'est un nouveau volume de près de 40'000 mètres cubes qui a été bâti auquel s'additionne un parking. Situé sur la parcelle voisine, de l'autre côté de la route, ce bâtiment permet d'accueillir, à couvert, 43 véhicules. Ici aussi, la toiture est dédiée à la production d'énergie solaire. Au total et sur l'ensemble des deux toitures, ce sont 1'276 panneaux photovoltaïques qui sont en place. Le reste de la parcelle, inscrite au registre des sites pollués, est utilisé comme espace de stationnement extérieur.

Le projet a bénéficié du soutien professionnel et dynamique des autorités locales lors des démarches administratives et les habitants de Court ont fait preuve d'une grande compréhension malgré les nuisances sonores causées par les travaux de battage de pieux en particulier. Finalement, l'entreprise Helios Precision SA, la direction des travaux et toutes les entreprises impliquées dans ce projet sont fières de pouvoir contribuer au dynamisme et à la prospérité de la commune de Court grâce à ce nouvel écrin industriel.

*kwsa, Bureau d'architecture (auteur du projet)
Jacques Frei, Conseiller municipal
en charge du dicastère «Urbanisme et mobilité»*



Prochaine Assemblée municipale

Quand ? Lundi 4 décembre 2023, à 20 heures

Où ? Grande salle du centre communal (rue de la Valle 19)

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2024, la quotité d'impôt et la taxe immobilière
2. Discuter et approuver des modifications du règlement sur la constitution d'un financement spécial visant à soutenir des initiatives privées et publiques prises en faveur de l'environnement
3. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
4. Communications du Conseil municipal
5. Divers

30 jours avant l'Assemblée municipale, le budget 2024 (point 1) et les modifications du règlement (point 2) sont déposés publiquement à l'administration municipale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

FINANCES

Budget 2024



Comptablement, l'année 2022 est l'année de référence pour l'établissement du budget 2024. Cependant, l'année 2023 nous a réservé quelques mauvaises surprises qui influencent passablement le budget de l'année prochaine et qui doivent être prises en compte.

Tout d'abord, la commune de Court a perdu passablement de citoyens et citoyennes, ce qui provoque forcément une diminution des rentrées fiscales. De plus, une répartition d'impôts concernant les personnes morales pousse éga-

lement à être plutôt pessimiste dans ce domaine.

Dans plusieurs dicastères, une augmentation des coûts aura lieu en 2024. Que ce soit au niveau du service social ou des mesures particulières pour les enfants par exemple, ces postes pèsent très lourds dans le budget.

En vue des futurs investissements, le Conseil municipal a pour but d'arriver à un déficit du compte général de maximum CHF -100'000.00 avant amorcements. Pour arriver à un tel résultat, les autorités ont prévu de prélever dans les fonds spéciaux pour financer

les travaux qui seront entrepris dans les bâtiments communaux. De plus, tous les dicastères ont fourni des efforts et ont diminué les charges.

Le Conseil municipal profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier la commission des finances, ainsi que l'Administratrice des finances, Madame Neukomm, pour leur soutien et leur excellent travail. Il souhaite également avoir le soutien de la population lors de l'Assemblée municipale pour l'acceptation du budget présenté.

Nathalie Schranz, Maire de Court

COHÉSION SOCIALE

Prévention du suicide : Parole aux jeunes !

#LÀPOURTOI2023

Le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser les ressources professionnelles d'aide pour briser le tabou autour de la santé mentale.

Besoin d'aide ?

Ne restez pas seul.e :
appelez le 143 (adultes)
ou le 147 (jeunes)

24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créatrices et de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. À travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de récolter d'autres témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains d'entre

eux seront sélectionnés et partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et les événements sur Instagram, YouTube, TikTok et stopsuicide.ch !

Mathilde Zanetti, Assistante de communication et prévention média chez STOP SUICIDÉ



Chauffage à distance



Au printemps 2023, la Municipalité et la Bourgeoisie de Court ont signé une convention de collaboration avec la société Innergia SA. Cette société a établi une feuille de route avec différents projets potentiels permettant d'atteindre l'indépendance énergétique et la neutralité carbone au niveau local à l'horizon 2050. Il va sans dire que nous, entités publiques, mais également chaque citoyen et citoyenne devront fournir des efforts pour y parvenir.

Concernant le chauffage à distance, le concept de l'entreprise Innergia SA ne nous a pas totalement convaincus et ce, pour deux raisons principales :

1. Les fonds apportés par Innergia SA devaient être cautionnés à 100 % par la Municipalité. Il s'agissait de plus de dix millions de francs, à cautionner au moment de la création de la société anonyme.
2. Innergia SA demandait une rémunération de son travail en pourcentage des fonds amenés dans le projet, le tout la première année. Cette solution ne nous satisfaisait pas du fait que les investissements auront lieu sur plusieurs années.

Les Conseils de Bourgeoisie et municipal ont décidé de continuer d'avancer sur le dossier du chauffage à distance (CAD). Une société anonyme va ainsi être créée avec un capital-actions de départ de CHF 100'000.00. La Municipalité détendra 60% du capital-actions de cette société et aura une majorité au sein du conseil d'administration. Les statuts, ainsi que les détails seront vraisemblablement validés d'ici la fin de l'année 2023.



Dès que la société anonyme sera juridiquement créée, les membres du conseil d'administration pourront contacter tous les propriétaires concernés et terminer l'étude avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs.

Bien conscients que certains propriétaires sont pressés de savoir définitivement si le chauffage à distance passera par chez eux prochainement, nous ne pouvions guère aller plus vite. Il n'y a pas que l'aspect technique à prendre en compte. L'aspect financier, quand nous parlons d'environ quinze millions de francs d'investissement au départ, mérite des réflexions approfondies de la part des autorités. Tout le monde pourra sans doute le comprendre.

La phrase légendaire du Conseiller fédéral Alain Berset « Nous souhaitons agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire » correspond bien à ces derniers mois de réflexion et d'étude de la part des autorités de Court.

Nathalie Schranz, Maire de Court

Frédéric Hêche, Conseiller municipal en charge du dicastère « Infrastructures et durabilité »

Projet de réorganisation des locaux communaux

L'idée de réorganiser ces locaux intervient dans le sillage du projet de rénovation de la halle de gymnastique et du fait que les locaux du centre communal (rue de la Valle 19) sont très utilisés, par exemple par l'école à journée continue (EJC), le Club d'échecs, mais aussi par des tiers (location pour des fêtes privées).

L'EJC, toujours plus fréquentée par les enfants, occupe principalement la salle dite des sociétés et le réfectoire du lundi au vendredi. Lorsque cette salle et ce réfectoire sont réservés par d'autres utilisatrices ou utilisateurs, le personnel de l'EJC doit débarrasser tout le matériel. Cela se passe généralement bien mais n'est, pour le moins, pas optimal. Cette situation a toujours été vue comme une solution transitoire.

Le Conseil municipal a toujours considéré que le projet de rénovation de la halle de gymnastique offrirait la possibilité de réfléchir à la réorganisation de l'utilisation des locaux communaux. C'est ainsi qu'après mûres réflexions, il a été décidé que l'EJC prendrait, à terme, ses quartiers dans les locaux actuels de la bibliothèque (1^{er} étage du centre communal). La bibliothèque sera, quant à elle, déplacée dans les combles de la halle de gymnastique, ce qui la rapprochera des écoles. Les salles du



EJC actuellement dans la salle des sociétés (2^e étage du centre communal)

deuxième étage du centre communal seront essentiellement réservées aux sociétés locales et aux nombreuses locations privées.

Frédéric Hêche

Conseiller municipal en charge du dicastère « Infrastructures et durabilité »

Plan d'aménagement des eaux de la Birse



Après de longues années d'études et de procédure, les travaux liés au plan d'aménagement des eaux de la Birse ont débuté cette année.

Le projet se divise en cinq secteurs différents. En 2023, il a été décidé de débiter avec le secteur situé au cœur du village. Cette priorisation a été justifiée par le fait que ce secteur présentait de grands risques en cas d'inondations.

Vu les coûts des travaux dans ce secteur, le choix d'une entreprise de génie civil et de génie biologique a fait suite à un appel d'offres public (marché public). Après évaluation de toutes les offres, c'est l'entreprise Marti Arc Jura SA qui a obtenu le mandat.

Les travaux ont débuté le 15 mai 2023. Dans le cours d'eau à proprement parler, ces travaux ont dû se terminer à fin octobre (règles liées à la protection de la nature). Pour autant que la météo le

permette, les travaux hors du cours d'eau devraient être finalisés avant la fin de cette année.

Dès 2024, la commune poursuivra la réalisation du plan d'aménagement des eaux de la Birse. Nous partagerons d'autres informations dans les prochaines éditions du journal.

Bernard Leuenberger, Conseiller municipal en charge du dicastère « Environnement et travaux publics »

Voici quelques données relatives au secteur réalisé en 2023 :

Excavation terrain meuble	450 m ³
Matériaux de piège à gravier	250 m ³
Démolition dalle en béton armé	235 to
Démolition enrobé bitumineux	350 m ²
Excavation terre végétale	430 m ³
Remise en place terre végétale	970 m ²
Fourniture et pose blocs d'enrochement	250 to
Maçonnerie de parement (environ 800 heures de travail)	185 m ²
Coffrage	1450 m ²
Béton	235 m ³
Armature	24'500 kg



CULTURE

Dernières nouvelles de la bibliothèque

L'élaboration d'un nouveau règlement d'utilisation de la bibliothèque est en phase terminale. Celui-ci remplacera l'ancien, quelque peu suranné. **Pour 2024, un petit changement de l'horaire est prévu le mercredi après-midi: l'ouverture se fera de 16.30 à 18 heures.**

COMMUNICATIONS DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE

Cette année, vous pourrez à nouveau participer au Prix Chronos: petits et grands découvrent quatre romans et élisent leur préféré. Une aventure littéraire basée sur le partage intergénérationnel. À cette occasion, une sélection de livres sur la famille est à découvrir à la bibliothèque.

Le 15 novembre, une conteuse de l'association Arôme Rouge est venue nous conter des histoires d'Or et de Trésors. Les participants ont été captivés par ses histoires et le succès de cette animation encourage grandement l'équipe de la bibliothèque à travailler à l'organisation de futures animations.

Depuis la fin des vacances d'automne, la bibliothèque est informatisée. Cela rend plus pratique le traitement des livres, les

recherches et la présentation des informations sur le site internet. Cela offre aussi plus de possibilités aux lectrices et aux lecteurs: celle de réserver des documents depuis la maison par exemple. Nous vous invitons à découvrir le catalogue sous l'onglet «bibliothèque» du site internet de la commune.

Vous pourrez retrouver à la bibliothèque le trio idéal pour petits et grands appétits de lecture: un canapé confortable, une tasse de thé et de café, et bien sûr, un bon livre.



*Johanna Aebischer
Responsable de la bibliothèque*

*Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du dicastère «Cohésion sociale et culture»*



Rénovation de la halle de gymnastique

LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA HALLE DE GYMNASTIQUE DU VILLAGE EST SUR LA BONNE VOIE



Lors d'une séance d'information publique qui s'est déroulée au mois de juillet 2023, la population a pu prendre connaissance des grandes lignes du projet et des plans élaborés par les architectes mandatés par la commune (ARC Architecture à Tramelan et Atelier Muller Architecte à Loveresse).



Depuis cette séance, le constat n'a pas changé: notre halle doit vraiment pouvoir être rénovée prochainement. Le projet s'inscrit dans une volonté d'offrir à tous les utilisatrices et les utilisateurs une infrastructure digne de son temps, pratique, jolie, tout en n'étant pas luxueuse.

Suite à la séance d'information, les plans ont encore dû être vérifiés par une entreprise spécialisée dans le domaine de la sécurité des bâtiments publics. Ce n'est qu'après cette vérification que la demande de permis de construire a pu être déposée à la Préfecture du Jura bernois. La procédure d'autorisation est actuellement en cours. Le dépôt public devrait intervenir dans les tout prochains mois.

Une fois le permis délivré (courant 2024 nous l'espérons), les citoyennes et citoyens seront appelés aux urnes pour approuver



le crédit d'engagement. Dès que ce dernier aura été accepté, le projet pourra enfin se concrétiser. Je ne peux que me réjouir de continuer d'accompagner cet important projet villageois et vous inviter à le soutenir le moment venu.

Frédéric Hêche, Conseiller municipal en charge du dicastère « Infrastructures et durabilité »



Permis de construire: présentation de nos partenaires



Après avoir présenté plusieurs partenaires dans les dernières éditions du journal communal, nous vous proposons de découvrir « Energys Ing. Sàrl », notre partenaire en matière de contrôle des dossiers énergétiques lors de demandes de permis de construire. Cette société, basée à Bienne, est dirigée par Monsieur Georges-André Roserens, titulaire d'un Master en développement durable et énergie.

Elle est chargée de vérifier la conformité d'un projet de construction avec la législation sur l'énergie. Cette dernière a d'ailleurs passablement changé au 1er janvier 2023. Les principales nouveautés peuvent être résumées ci-dessous:

MESURES POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

La méthode de calcul n'est plus uniquement centrée sur les besoins en énergie du bâtiment. Elle tient également compte de l'électricité et la chaleur

autoproduites à partir d'énergies renouvelables. Cette mesure permet de simplifier les démarches de demandes de permis de construire.

Afin de répondre aux exigences en matière d'efficacité énergétique, les nouvelles constructions devront être équipées pour autoproduire de l'énergie, notamment grâce à des panneaux solaires mis en place sur les toits ou les façades.

Finalement, des places de stationnement pouvant être équipées d'infrastructures de recharge pour



véhicules électriques devront accompagner les nouvelles constructions.

BÂTIMENTS EXISTANTS AUSSI CONCERNÉS

Le remplacement des chauffages devra respecter certaines normes en matière d'efficacité énergétique du bâtiment. Par exemple, les chauffe-eaux électriques devront être remplacés dans un délai de quinze ans.

Jacques Frei, Conseiller municipal en charge du dicastère « Urbanisme et mobilité »

À noter, pour conclure, que le canton participe à l'effort en subventionnant la transition énergétique via un programme d'encouragement. Adresses utiles:

www.weu.be.ch/fr/start/themen/energie/foerderprogramm-energie.html: cette adresse vous permet de découvrir le programme d'encouragement du canton de Berne.

www.cecb-tool.ch/fr/experts: grâce à ce lien, il est possible de rechercher, par région, un-e expert-e capable de faire le bilan énergétique d'un bâtiment, d'identifier le potentiel et de vous faire profiter de subventions.

www.toitsolaire.ch: ce lien permet de connaître le potentiel des toits des bâtiments en matière d'énergie solaire.

Retour sur la sortie des aîné·e·s



En ce radieux mardi 12 septembre 2023, les aîné·e·s de la commune se sont rendu·e·s au Stanserhorn dans le canton de Nidwald.

ÉCOLES

Syndicat de l'école secondaire du bas de la Vallée



L'école secondaire a été créée en 1925. Huit ans plus tard, les communes de Court et Champoz ont été intégrées à ce qui est finalement devenu le syndicat de l'école secondaire du bas de la Vallée. Au tout début, l'école secondaire comptait 39 élèves, répartis dans deux classes, en quatre degrés.

La construction d'un bâtiment pour l'école secondaire a provoqué de nombreux débats, notamment en raison des prix de la construction. Finalement, de généreux mécènes ont mis tout le monde d'accord: Monsieur Schäublin en offrant le nouveau collège (l'ancien bâtiment de l'actuelle école secondaire) et Monsieur Villeneuve en l'équipant de tout le mobilier nécessaire.

Actuellement, l'école compte dix classes (trois classes par degrés 9H, 10H, 11H et une classe de soutien), ce qui représente 180 élèves et 23 enseignant·e·s. Quatre communes font partie du syndicat: Valbirse, Champoz, Sorvilier et Court. De notre village, ce sont 45 élèves qui, cette année, font le trajet quotidien, pour la plupart en train. Les horaires des cours sont en principe fixés en tenant compte des correspondances en partance pour Court.

Si les cours classiques occupent la majorité du temps scolaire, quelques activités extrascolaires viennent aussi



Cour d'école



Le nouveau revêtement suite à la rénovation de la halle (intéressant pour notre projet local).

l'agrémenter. Divers camps permettent aux élèves de développer d'autres compétences et de vivre ensemble. Un camp d'hiver est ainsi organisé pour les 9H, les 10H participent à un camp sportif et un voyage de fin de scolarité, toujours à l'étranger, couronne le temps passé à l'école secondaire pour les 11H.

À ce jour, le bureau de la direction est occupé par le directeur, Monsieur Manuel Leonardi, la vice-directrice, Madame Laura Da Fonseca, et Madame Jenny Rossé, secrétaire. Quant à la commission scolaire, elle est composée de son président, Monsieur Pierre Voisard de Valbirse, et de six membres des villages représentant le syndicat de l'école secondaire du bas de la Vallée.

À la fin de leur scolarité obligatoire, près de la moitié des élèves poursuivent leurs parcours en privilégiant la voie de l'apprentissage ou des écoles de métiers. Environ un tiers des effectifs choisit la poursuite des études dans des écoles permettant d'obtenir une maturité gymnasiale. Le solde des élèves se répartit dans diverses autres écoles. Une douzième année scolaire est aussi possible pour les élèves qui ont besoin

d'un peu plus de temps pour trouver leur voie.

L'école secondaire compte plusieurs ancien·ne·s élèves qui ont poursuivi de brillantes carrières dans la politique, la médecine, la musique, l'économie et les arts.

Les derniers grands travaux qui ont impacté l'école sont la réfection intérieure et extérieure de la halle de gymnastique. L'inauguration a eu lieu à la fin du mois d'octobre 2022.

En 2025 se déroulera le 100^e anniversaire de l'école. À cette occasion, un comité d'organisation a été mis sur pied. Il est présidé par Monsieur Jacques Schnyder, habitant de Valbirse. Ce comité est composé d'enseignant·e·s, d'ancien·ne·s élèves et enseignant·e·s et de représentant·e·s des communes. Les festivités se dérouleront durant le mois de mai 2025. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans une publication ultérieure de notre journal.

André Steiner
Conseiller municipal en charge du dicastère « Écoles et jeunesse »



De gauche à droite: Jenny Rossé, secrétaire; Pierre Voisard, président de la commission scolaire; Manuel Leonardi, directeur; Laura Da Fonseca, vice-directrice

On déménage...

LE MARCHÉ ARTISANAL DE COURT PREND SES QUARTIERS DANS LE VIEUX VILLAGE

Après sept ans, 55 éditions, environ 70 exposants régionaux dont certains fidèles depuis le début, une trentaine de productions musicales, plusieurs comités et des centaines d'éclats de rire, notre petit marché «hors ordinaire» quitte son lieu d'accueil de Sous-Graiterie 21 pour venir se tenir sur la place du centre communal.

Une nouvelle affectation de la place de Sous-Graiterie par la Bourgeoisie de Court a motivé ce déménagement. Nous remercions chaleureusement les responsables de la Bourgeoisie pour ces sept ans de confiance, ainsi que le Club de la pétanque qui partageait le lieu avec nous. Un tout grand MERCI à la Municipalité de Court qui nous soutient avec enthousiasme dans notre démarche et qui participe à ce que cette belle initiative citoyenne perdure.

Notre comité est resté plus ou moins le même depuis ses débuts: Marlise Soltermann, Sacha Jabas, Lyne Boillat et Désirée Marti, avec la même motivation. Ils ont été rejoints par Pierre-André Marti et Talitha Gobat par la suite. Des personnes ont quitté le comité, à savoir Irma et Loïc, et l'ont fait pour des raisons de déménagement ou de changements d'orientation professionnelle. Nous sommes donc toujours à la recherche de nouvelles personnes intéressées par notre projet pour assurer une relève au cas où.

C'était le 13 février 2017 que nous nous lançons le défi de créer un marché mensuel pour des artisans locaux, pour une



économie de proximité, et pour rassembler tous les talents créateurs et producteurs de la région.

Du petit bricoleur à l'artisan, un jardinier qui a du surplus, des musiciens qui veulent se faire découvrir, un créateur, ou la possibilité pour les associations de venir se présenter, également ouvert aux écoles qui veulent venir tenir un banc, etc... tout y est possible, si fait main. Une fenêtre pour chacun.

Nos valeurs restent le partage, la convivialité, la rencontre de l'autre, la curiosité et la confiance en nos capacités régionales.

Chaque édition est différente puisque chaque exposant vient selon son rythme, ses disponibilités, son stock, ce qu'il a à partager. L'emplacement est gratuit et une cagnotte est à disposition au stand de rôtissage de saucisses pour la personne qui a envie de faire un geste. Tout l'argent est réinvesti dans l'achat de tables, tentes et divers petits matériels, pour le défraiement des musiciens, de la publicité ou des autorisations etc... Le comité est entièrement composé de bénévoles.

À chaque édition, nous avons un stand « Gratifieria ». Il s'agit d'un endroit où des objets, vêtements, livres ou autres sont mis à disposition d'un nouvel acquéreur plutôt que de les jeter alors qu'ils sont encore utilisables. Tout ce qui ne trouve pas de nouveau propriétaire est acheminé vers des associations telles que Caritas, Regenove ou l'Armée du Salut.

Il nous tient aussi à cœur de ne pas utiliser de vaisselle jetable et ce, dès le début du marché. Les saucisses sont servies sur de « vraies » assiettes avec de « vrais » services. La cantine que tient Marlise est aussi orientée vers de l'économie locale et durable.

Pour l'édition de novembre 2023, nous avons le plaisir d'accueillir le Groupe Théâtral de Court (GTC) qui se présentera et proposera des prélocactions pour son prochain spectacle. Le GTC représente une belle aventure locale aussi...

Nous nous réjouissons de faire avec vous toutes et tous ce nouveau bout de chemin.

Désirée Marti
Membre du comité du marché artisanal



AGENDA

Agenda local

2023

1 ^{er} – 24 décembre	Fenêtres de l'Avent (Unicomart)
9 décembre	Friture de la société des pêcheurs
4 décembre	Assemblée municipale
6 décembre	Saint-Nicolas sur le préau de l'école

2024

6 janvier	Jass du petit Nouvel An (Club d'échecs de Court)
13 – 14 janvier	Snowcross de la Binz (dates de remplacement: 20 – 21 janvier)
1 ^{er} – 3 mars	Soirées théâtrales du GTC
8 – 10 mars	Soirées théâtrales du GTC
14 – 17 mars	Soirées théâtrales du GTC
20 avril	Match au loto (FSG Court)
27 avril	Marché artisanal
25 mai	Marché artisanal
21 – 22 – 23 juin	Fête du village avec course pour enfants du VTT Montoz (pumptrack)
29 juin	Marché artisanal
27 juillet	Marché artisanal

Plus de détails sur www.court.ch